

FSU

83

ISSN 1282-6553

N°78

Fédération Syndicale Unitaire VAR



Lettres persanes.

Je ne puis, mon bon Ibben, calmer mon impatience ; je ne saurais garder plus longtemps mes questions ; j'ai des doutes ; il faut les fixer. D'où vient que les français-es, insatisfait-es de leur sort, ne sortent pas massivement dans la rue pour protester ? Ne crois pas que je puisse dès à présent te parler des mœurs et des coutumes françaises : je n'en ai

qu'une légère idée et je n'ai eu que le temps de m'en étonner.

Le président français se pense le plus puissant des chefs d'état européens. Il n'a pas la croissance économique de certains de ses voisins mais il a plus de richesses que les autres car il les tire de la vanité de certains de ses concitoyen-nes qui mettent en avant le « modèle français » comme un parangon de vertu qui surpasse tout. On a vu son premier ministre monter sur son cheval blanc pour défendre la liberté des femmes, des hommes politiques de tout bord, des éditorialistes se battre contre l'affaiblissement des valeurs françaises et faire de la tenue vestimentaire de certaines baigneuses le combat le plus important de la décennie. Qu'importe que la presse et les dirigeants d'autres nations s'en offusquent : l'important c'est la grandeur de l'idée.

Ce président, tout comme ses opposants, est un grand magicien : il essaie d'exercer son empire sur l'esprit même de ses sujets. Alors que les salarié-es et les retraité-es voient leur pouvoir d'achat baisser, leurs droits sociaux régresser par l'effet d'une loi votée contre l'avis des élu-es et de la population grâce à une opération appelée « 49-3 », les politiques de ce pays opposent état de droit et droit à la sécurité. Tout cela est d'autant plus étonnant que le président qui défend l'état de droit a lui-même prolongé l'état d'urgence, les mesures d'exception qui l'accompagnent et a été la cause d'un débat sur la déchéance de la nationalité. Un des candidats qui défend le droit à la sécurité a lui-même, lorsqu'il était au pouvoir, diminué les effectifs des fonctionnaires et donc ceux des policiers.

Ce que je te dis de ce chef d'état ne doit pas t'étonner, il a à ses côtés une grande magicienne en la personne de son ministre de l'éducation qui annonce une rentrée scolaire sereine alors que la lassitude et l'écœurement saisissent les enseignant-es. Les élèves sont parfois 36 ou 37 par classe au lycée, les collégiens subissent une réforme des collèges véritable usine à gaz, les élèves du premier degré voient disparaître les maîtres spécialisés ... mais tout va très bien !

Je continuerai à t'écrire et je t'apprendrai bien des choses. La campagne électorale ici bat son plein et les sur-enchères populistes ne vont pas manquer. Lorsque je précise à mes interlocuteurs que je suis persane, j'entends bruisser la gêne : « en pleine guerre au Moyen-Orient, comment peut-on être persane ? ». Au pays de la raison, il faut savoir être raisonnable !

Maryvonne Guignonnet, Secrétaire générale de la FSU du Var.

SOMMAIRE

- p 2 : le droit à la paresse ; défendre les agents du conseil régional.
- p 3 : entretien avec des militant-es engagé-es auprès des réfugié-es ; pour le retour du Pass culture.
- p 4 : agents et sécurisation des établissements ; interrogations de rentrée à Pôle emploi ; brèves sur l'actualité.
- p 5 : bilan de la rentrée scolaire dans le Var ; brèves sur l'actualité.
- p 6 : initiatives du CODEX 83 ; les « pass culture » de la FSU.
- p 7 : mesures de sécurité dans les établissements scolaires ; grève des personnels d'animation en péri scolaire.
- p 8 : billet d'humeur.

juillet, août, septembre.

2016

Trimestriel N° 78

Directrice de la publication
Maryvonne GUIGONNET
N° de commission paritaire :
0917 S 05032

Marim, 1 rue Mansard
83000 Toulon

Défendre les agents du Conseil Régional PACA

À l'initiative de la FSU territoriale, majoritaire au Conseil Régional Paca, une intersyndicale regroupant tous les syndicats représentatifs (FSU CGT FO CFDT) s'est créée pour défendre les personnels. Certains acquis sont remis en cause voire supprimés depuis l'arrivée du nouvel exécutif et plusieurs chantiers sont ouverts. Quelle est la situation ?

- 150 postes supprimés,
 - révision du temps de travail des agents régionaux (ARS-ARL),
 - suppression des ratios d'avancement et de promotion à 100% en CAP,
 - suppression des congés supplémentaires pour départ à la retraite pour 2017,
 - pas de revalorisation du régime indemnitaire en 2016,
 - gel de 40 postes dans les lycées à la rentrée 2016, non remplacés en totalité,
 - suppression de la CAP réajustement mobilité des agents des lycées,
 - réduction de l'enveloppe budgétaire allouée aux heures supplémentaires et sans créations de postes,
 - réduction drastique du fonds d'intervention financier (prestation sociale) : 1 seule commission en 8 mois au lieu de 8,
 - réduction des enveloppes budgétaires "travaux d'urgence" des EPLE entre 20000 et 30000€ par lycée.
 - mise en place en 2017 de la RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des suggestions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) qui remplacera nos primes actuelles par une prime composée d'une part fixe et d'une part modulable.
- Et avec tout ça, le Président de Région souhaite faire plus de sécurité... La FSU territoriale est très claire, avec moins de personnels et moins de moyens, on ne peut pas faire mieux !
Nonce Biondi,
FSU territoriale

Le droit à la paresse...

Le Congrès National de la FGR-FP s'est déroulé à CAEN du 13 au 16 juin dernier.

Interview de Michel FORTUNA (un des deux délégués pour la section du Var FGR-FP).

Quelles sont tes impressions après ce congrès ?

Les 300 congressistes ont confirmé le rôle irremplaçable de la FGR-FP, outil de type associatif et syndical, pluraliste et unitaire, prenant en compte toutes les sensibilités.

Ce congrès a réaffirmé notre volonté de lutter dans l'unité, avec les autres organisations syndicales de retraités, pour le pouvoir d'achat, la protection sociale et plus largement la reconnaissance de la place des 16 millions de retraités dans la société française.

Après le départ du SE UNSA, le congrès a décidé de faire vivre la FGR-FP et de poursuivre son rôle de défense de l'ensemble des retraités des trois fonctions publiques. La création de l'ARFEN permet aux retraités UNSA de l'éducation de rester affiliés à la FGR-FP. L'accueil d'organisations syndicales ou associatives de retraité-es a également été évoqué.

Quelles perspectives ?

Le congrès de CAEN a réaffirmé, qu'au-delà des problématiques partagées par l'ensemble des

retraités, la situation spécifique des retraité-es des trois Fonctions Publiques s'est aggravée avec les réformes des retraites mises en œuvre depuis 2003 (augmentation régulière de la durée du travail notamment).

Le risque de nouvelles aggravations pour les futur-es retraité-es est bien réel. De nombreuses déclarations mettent en cause le statut de la Fonction Publique et l'existence même des fonctionnaires. Cela exige une FGR forte et pluraliste qui s'implique, avec d'autres organisations, pour défendre les retraité-es.

La FGR-FP a un avenir, car la Fonction Publique a un avenir !



Le 29 septembre, mobilisation des retraité-es...

Les retraité-es de nouveau dans la rue pour défendre leur Pouvoir d'Achat mis à mal !

Les pensions une nouvelle fois gelées au 1er octobre 2016 !

C'est ce que prévoit la commission des comptes de la Sécurité sociale. Après le décalage de la date de revalorisation des pensions de janvier à avril sous le gouvernement Sarkozy, la loi Touraine de janvier 2014 a reporté cette revalorisation d'avril en octobre et modifié les règles. Aucune revalorisation en 2014. Seulement 0,1% en 2015. Il faut remonter au 1er avril 2013 pour retrouver une simple prise en compte de l'inflation. Le MEDEF a obtenu le blocage de fait des régimes complémentaires pour 3 ans, en ne revalorisant qu'un point en dessous de l'inflation.

Les pensions reculent par rapport aux salaires

Jusqu'aux « réformes » de 1993 et 2003, les pensions du privé et du public évoluaient en fonction des salaires. Depuis l'indexation sur les prix, le décalage avec les salaires s'accroît, de 1,4 à 1,8 % par an, sur le dos des personnes retraitées qui subissent un décrochage de leur niveau de vie et une paupérisation pour tous.

Une cascade de mauvaises mesures fiscales

Le gouvernement a supprimé les mesures fiscales dont bénéficiaient les parents isolés et les veuves et veufs ayant eu un enfant, de même que la non-imposition de la majoration de 10% pour les retraité-es ayant eu au moins 3 enfants. L'ensemble de la fiscalité, bien plus importante que l'impôt sur le revenu, pèse fortement sur les retraité-es, qu'ils soient imposables ou non : le poids de la TVA est proportionnellement plus lourd pour les plus pauvres. La CASA, prélevée sur les retraites et pensions des retraité-es imposables, reste encore en partie détournée de sa fonction (environ 350 millions d'euros pour 2015).

Michel Fortuna

Une école de la solidarité : soyez les bienvenu-es !

Entretien avec Christiane Vincents et Xavier Hardy, réalisé par Françoise Denis.



Arrêtés municipaux anti-burkini, puis décision du Conseil d'Etat pour les annuler, attentats, rixe à Sisco en Corse : nous avons connu un été 2016 chaud en situations qui interpellent nos conceptions de société. Plus largement, depuis le début de l'année, plus de 300 000 personnes sont arrivées sur les côtes européennes pour chercher refuge, et d'après le HCR de l'ONU, au moins 3200 personnes sont mortes ou portées disparues en Méditerranée (chaque jour, deux enfants meurent noyés en Méditerranée) : un triste record.

Xavier Hardy : Le débat est tendu et nous allons devoir choisir ! Avec la construction européenne, la chute du mur de Berlin..., nous avons vécu une période d'ouverture internationale, nous avons porté l'espoir d'une société fraternelle sur une planète « pour tous ». La tendance est aujourd'hui radicalement inversée, dans un cadre géopolitique explosif : nos gouvernants construisent des barrières physiques, policières ou juridiques, pour des victimes des conflits ou situations de grande détresse, en réponse aux besoins humanitaires urgents. 2016 est un tournant : après s'être entrouvertes timidement, les frontières se referment.

Christiane Vincents : Ces femmes avec des enfants au creux de leur ventre, au creux de leurs bras, au bout de leur main, ces hommes, ces mineurs isolés : ils sont là, à Calais, en Grèce, en Italie ou ailleurs. Ils attendent, dans des conditions catastrophiques ! De quoi serons-nous capables ? Nous sommes inquiets devant les manipulations des mentalités par certains politiques ou médias qui nourrissent la peur en collant des étiquettes de « terroristes » à des réfugiés, à des migrants qui fuient la misère et les guerres.

XH : Avec l'approche d'échéances électorales et les discours populistes, nous en appelons à des réactions de solidarité citoyenne. Notre pays est riche : nous sommes 66 millions et nous ne pourrions pas accueillir plus de 1000 personnes ? Nous avons les moyens d'accueillir convenablement ceux qui frappent à nos portes, exclus d'ici ou d'ailleurs. Il n'y a pas concurrence, dans la misère comme dans la solidarité ! Un rappel : 1% de la population mondiale possède autant que les 99% restants !

ChV : Les enseignants et l'école ont un rôle primordial à jouer. Il paraît que la morale est réintroduite à l'école. A quoi va-t-elle servir ?

XH : Dans son rapport de mai 2016, le Défenseur des droits estime que « le respect des droits fondamentaux des étrangers est un marqueur essentiel du degré de défense et de protection des libertés dans un pays ». Alors que les idées de rejet ou d'exclusion progressent autour de nous, l'école n'est pas neutre pour éduquer aux valeurs républicaines, comme pour les mettre en œuvre.

ChV : La laïcité n'est pas le refus ou le choix sectaire des religions ou des croyances, mais la condition du vivre-ensemble.

XH : Lorsque certains veulent nous rappeler les traditions « nationales », ils oublient les traditions d'accueil et le droit d'asile qui ont fait la réputation de notre pays : la France a signé la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Nous devons transmettre également aux jeunes générations ces éléments qui ont fait la grandeur de notre histoire. Comment l'Histoire nous jugera-t-elle ?

Exit le Pass culture + !

Le Pass culture + a été supprimé par la nouvelle majorité régionale. Quasiment sans communiquer sur cette décision, la page dédiée à ce dispositif sur le site régional affiche désormais un message d'erreur 404.

Ce Pass permettait aux jeunes de 15 à 25 ans de bénéficier de chèques-culture pour l'achat de livres, de places de cinéma et de spectacles. Sa suppression touche les plus défavorisés, les privant d'accès à la culture. Pourtant, la lecture, les spectacles, les expositions sont autant de vecteurs d'une plus grande ouverture d'esprit, d'un enrichissement, d'un élargissement de l'horizon, d'une meilleure compréhension du monde. Il semble que ce ne soit pas une priorité pour les élus régionaux...

Les organisations régionales de jeunesse, UNL, FIDL, SGL, JC, UNEF ET les Jeunes Socialistes, se sont mobilisés en organisant un rassemblement à Marseille le 15 septembre et en lançant une pétition « Pour le Rétablissement du PassCulture pour les lycéens de PACA » que vous pouvez signer en ligne.

Leurs actions sont soutenues par la FSU.

Geneviève Clerc



Dans l'actualité

«Ce n'est pas la rentrée dont on peut rêver...».

Thierry Mandon, le secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, le reconnaît lui-même, en accord sur ce point avec le Snesup-FSU qui estime déjà qu'il s'agit de « la rentrée la plus difficile depuis 2009 ». 32400 étudiants supplémentaires ont rejoint les bancs de la fac après une progression de 42 000 étudiants en 2015, provoquant par exemple des problèmes d'annulation de cours en Staps à Lyon, faute de salles suffisantes pour accueillir les étudiants.

«En 2017, le "trou de la Sécu" aura disparu»,

a affirmé Marisol Touraine vendredi dans une interview aux Echos. Le gouvernement vise en effet un déficit du régime général (maladie, retraites, famille, accident du travail) ramené à 400 millions d'euros contre 3,4 milliards en 2016. Cependant, dans le même temps, dans son rapport annuel sur la Sécurité sociale, publié mardi 20 septembre, la Cour des comptes dénonce le « désengagement » et « l'attentisme » des pouvoirs publics en matière de prise en charge des soins dentaires. Regrettant une « érosion continue » des prises en charge par l'Assurance-maladie, la Cour constate que celle-ci ne rembourse que 33 % des 10,6 milliards d'euros de dépenses dentaires. Réjouissons-nous, l'état de santé bucco-dentaire de la population française est « médiocre » mais le « trou de la Sécu » va mieux.

Brèves réalisées par
Benoit Casals



Interrogation(s) de rentrée

La pause estivale fut de courte durée. Les événements tragiques de juillet nous ont tous choqués et ont transformé une saison pourtant tant attendue car synonyme de repos, de détente ou de vacances tout simplement en moment de deuil. C'est la rentrée ! Y-a-t-il eu pause ou trêve sur le front du chômage et de l'emploi pendant ces derniers mois ?

Chômage.

La courbe du chômage connaît une « inflexion » pendant la saison d'été : cela est dû comme nous le savons tous à la situation géographique privilégiée de notre département qui voit les secteurs de l'hôtellerie, du tourisme et du commerce recruter en nombre même si ce n'est que pour quelques mois. Elle reprend malheureusement son ascension dès septembre.

Courbe du chômage, plans de restructuration ...

Vocabulaire abstrait vide de sens et loin de la réalité quotidienne de nos concitoyen-nes de plus en plus nombreux à souffrir du manque de travail, de la précarisation des emplois. Les CDD sont légion, la pauvreté croissante. Nos technocrates et gouvernants nomment « efforts justes » ce qui constitue de fait des sacrifices et des renoncements successifs : « Est-ce ainsi que les hommes vivent ? » chantait le poète.

Du côté de Pôle emploi.

La rentrée difficile également pour les agents de Pôle Emploi qui voient leur mission de service public se diluer jour après jour. Le système est toujours plus avide de statistiques, de chiffres, de rapports remontés au niveau 1 qui les fera suivre au niveau 2 et ainsi de suite jusqu'ou ? Jusqu'à quand ?

La proximité avec l'usager, se perd toujours davantage sous la contrainte toujours plus prégnante du « tout numérique », des services à distance, du manque de temps pour s'occuper réellement des personnes. Les agences sont ouvertes au public le matin, l'après midi est réservé aux convocations. Les demandeurs d'emploi venant de plus en plus nombreux sur cette période d'ouverture matinale repartent, pour beaucoup d'entre eux, moins satisfaits qu'avant. Continuer ainsi cette liste à la Prévert ne serait qu'une longue litanie sans aucune poésie ni évasion possible. Dans cette ambiance de lassitude et de désenchantement, la participation aux mouvements sociaux pour protester contre la loi travail nombreux a été décevante. Les collègues sont la tête sous l'eau : jusqu'à quand ?

Raphaël Serrano

Le conseil régional veut «former» les agents régionaux des lycées.

Plan de formation pour la mise en sécurité des lycées

Avec ce plan de mise en sûreté des lycées, la Région souhaite mobiliser les agents régionaux des lycées dans la procédure de mise en sûreté et d'alerte. Ce plan de formation est à destination des agents d'accueil (2 par établissements), des chefs d'équipe ainsi que des agents des équipes mobiles de sécurité des deux rectorats (personnel état), environ 540 agents seraient concernés,

Ce plan de formation s'articulerait autour de 4 modules

Module 1 : Cadre général en matière de vidéo protection

Aujourd'hui on demande aux agents d'accueil de contrôler les visiteurs dans les établissements en procédant à des demandes de vérifications d'identité, à des contrôles visuels des sacs, demain on leur demandera la lecture d'images vidéo et le signalement d'une éventuelle radicalisation. Tout ceci n'est pas acceptable pour la FSU territoriale.

Module 2 : La sécurisation des établissements scolaires

Pour la FSU territoriale, la sécurité passe également et avant tout par des travaux et un investissement important de la collectivité afin que ce

plan de mise en sécurité soit en phase avec la réalité du terrain, En effet, la FSU territoriale est plus que perplexe car les établissements sont ouverts «aux 4 vents».

Et puis, quid des lycées agricoles ? De par leur spécificité, ces EPLA sont ouverts et n'ont pas une configuration adaptée à leur mise en sûreté. De plus, il n'y a parfois pas d'agent d'accueil ni de chef d'équipe.

Module 3 : Éléments d'information sur la prévention de la radicalisation

Animé par les deux rectorats ce module sera apparemment axé sur la compréhension de la radicalisation, les indicateurs de basculements, et la réponse publique pouvant y être donnée.

Pour la FSU territoriale ce module n'a pas lieu d'être dans ce plan de formation, ce n'est pas le rôle des agents d'accueil et des chefs d'équipe d'effectuer ces missions.

Module 4 : (PSC1) Prévention et secours civique de niveau 1

Certains agents ont déjà effectués des formations dans ce domaine, la FSU territoriale souhaiterait les voir évoluer vers une formation de niveau supérieur.

Nonce Biondi, FSU territoriale

Rentrée 2016

Copie à revoir Madame la Ministre !



Cette rentrée dans le 1er degré ressemble malheureusement aux rentrées précédentes.

Les moyens ne sont pas, une fois de plus, à la hauteur des enjeux et des besoins de nos écoles varoises. Le gouvernement a créé 50 postes supplémentaires pour notre département alors qu'il en faudrait 5 fois plus ! De nombreuses situations difficiles ont donc vu le jour : classes surchargées, enfants de moins de trois ans non scolarisés, manque d'enseignants remplaçants et spécialisés, formation initiale et continue réduite à peau de chagrin,... malheureusement la liste est encore longue ! Notons tout de même que certaines luttes ont payé. En effet, suite aux mobilisations de parents d'élèves, d'enseignants et du SNUipp-FSU certaines écoles ont obtenu une ouverture de classe comme à la maternelle La Loubière à Toulon, la primaire de Bargemon ou encore à l'école de Brue Auriac.

De plus, trop de postes ne sont pas pourvus dans certains départements (1 400 postes nationalement dont une dizaine dans le Var). D'ores et déjà le SNUipp-FSU a interpellé le ministère afin que les recrutements nécessaires puissent avoir lieu dans les listes complémentaires disponibles ou que les Inspecteurs d'Académie aient recours aux Inéats (enseignants désirant changer de département) plutôt que d'embaucher des personnels contractuels.

Enfin, dans la continuité de la campagne syndicale « du temps, de la confiance, des moyens », le SNUipp-FSU appelle les enseignant-es à s'engager à ne plus mettre en place les APC (Activités Pédagogiques complémentaires). A l'approche de 35 000 engagements, le SNUipp-FSU lancera sa consigne de boycott et interpellera la ministre afin qu'elle ouvre des négociations sur le temps de travail des enseignant-es du 1er degré.

Dans les collèges, l'instauration de la physique en 6ème et d'une LV2 en 5ème n'a pas été anticipée et le rectorat recherche des enseignants, notamment en espagnol ! La dotation ministérielle pour les manuels scolaires de 50€ par élèves est notoirement insuffisante au regard des besoins. La réforme s'applique dès cette année sur les 4 niveaux du collège, dans toutes les disciplines, et

avec un prix moyen de 22€ par manuel, le calcul est vite fait ! Chaque collège se débrouille pour pallier l'incurie de notre ministère. Certains collèges voient leurs effectifs approcher les 30 élèves par classe, voire les dépasser, comme au collège de Lorgues où malgré une mobilisation des enseignants et parents d'élèves, le rectorat a refusé la création d'une classe supplémentaire en 3ème.



Dans les lycées, les nouvelles dispositions qui visent à limiter le redoublement en seconde désorganisent les structures. L'administration a visiblement sous-estimé le redoublement demandé par les élèves, pensant compenser les ouvertures en 1ère par autant de fermetures en seconde. Au final les effectifs dans ces classes explosent, avec des situations critiques comme celle de Dumont d'Urville où une grève particulièrement suivie a permis la réouverture d'une classe de seconde par le rectorat. Ce lycée n'est pas un cas isolé, les lycées Beauissier, avec six classes à 39 élèves, et du Coudon en sont d'autres exemples. Concernant les classes de terminale, l'obligation pour les établissements de reprendre les élèves ayant échoué au baccalauréat entraîne des effectifs pléthoriques au-delà de 36 élèves par classe, exemple à Gassin, les terminales ES sont à 37. Les redoublants peuvent conserver leurs notes au-dessus de la moyenne au baccalauréat. La non obligation d'assister aux cours dans les disciplines concernées ne peut être une réponse aux sureffectifs, cela pose des problèmes de groupes variables selon les disciplines et de suivi scolaire au sein des classes. Les élèves ne sont plus dans un cursus homogène et cadré, ils interrompent pendant un an la pratique et l'apprentissage de disciplines dont ils auront besoin dans le supérieur l'an prochain. Comme le dit la ministre, pour cette rentrée 2016, la Refondation du système éducatif n'est plus un texte de loi mais une réalité ... Les enseignants la découvrent !

Dominique Queyroulet et Cédric Turco

Dans l'actualité, suite ...
En matière de discrimination, l'efficacité économique va dans le sens de la morale.

Selon un rapport de France stratégie, un groupe de réflexion rattaché à Matignon, « La réduction des écarts de taux d'emploi et d'accès aux postes élevés (...) permettrait un gain de 6,9 % du produit intérieur brut (PIB) ». Des travaux américains avaient déjà montré que « l'amélioration de l'accès des femmes et des Noirs aux postes essentiellement occupés par des hommes blancs serait à l'origine de 15% à 20 % de la croissance des Etats-Unis depuis les années soixante ».

Arnaques dans les auto-écoles.

Dans une étude rendue publique le 21 septembre, l'UFC-Que choisir pointe des dérives parmi les auto-écoles. Une auto-école sur cinq (20,5%) ne respecte pas l'obligation réglementaire d'afficher ses prix en vitrine, 93% d'entre elles facturent des frais d'accompagnement à l'examen théorique et dans plus de la moitié des cas (51,2%), ces frais, sont supérieurs en moyenne de 25 euros au plafond autorisé...

À cela s'ajoute de fortes disparités sur les prix d'un département à l'autre avec par exemple un coût moyen supérieur à 660 euros entre la Haute-Savoie et le Territoire de Belfort..

Tarifs préférentiels au théâtre Liberté et à Chateauvallon pour les adhérent-es FSU.

Théâtre Liberté

La FSU a passé une convention avec le théâtre Liberté à Toulon, dorénavant lorsque vous commandez vos places sur internet, il vous suffit de cocher "tarif préférentiel" pour bénéficier d'une réduction de 8 euros par billet quel que soit le spectacle dans la salle Albert Camus ou d'une réduction de 6 euros si le spectacle a lieu dans la petite salle Fanny Ardant.

Au moment de retirer vos places, il vous faudra présenter votre carte d'adhérent-e de votre

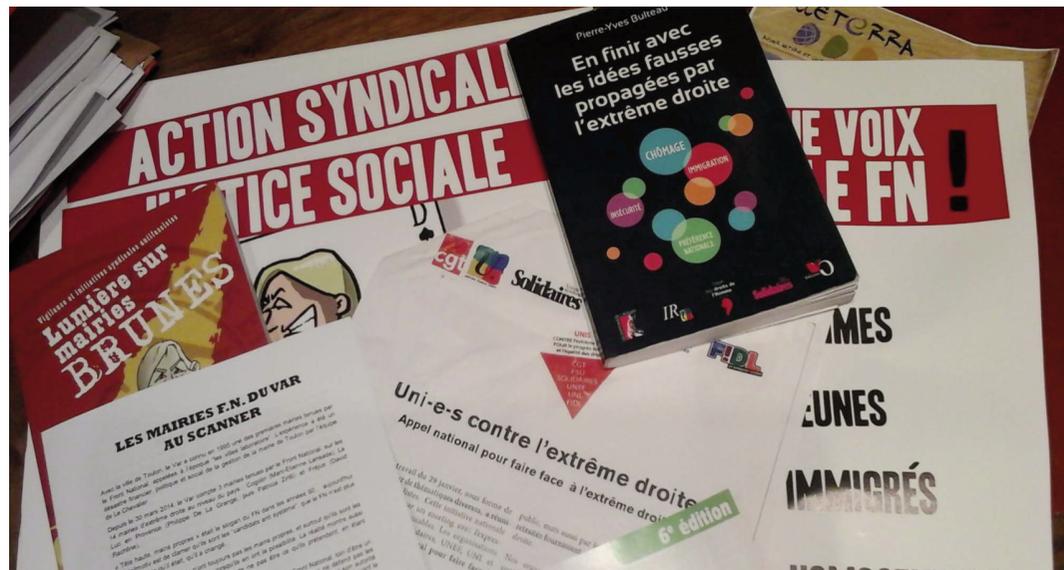
syndicat. Une liste de tous les syndicats de la FSU a été donnée au théâtre. Vous pouvez aussi directement acheter votre place à la billetterie en indiquant que vous êtes adhérent-es de la FSU.

Chateauvallon :

La FSU est abonnée à la "carte collectivités" de Chateauvallon. Elle permet à tou-tes nos adhérent-es de bénéficier d'un tarif spécial (16 euros) : il suffit de signaler lors de vos réservations que vous êtes syndiqué-e à la FSU pour bénéficier de ce tarif préférentiel (plein tarif la place vaut 27 euros).

Des nouvelles du front des luttes

Avec la FSU, la CODEX 83, coordination départementale contre l'extrême-droite poursuit avec succès ses initiatives.



La codex 83 dont la FSU est membre actif depuis sa création a été présente lors de la fête de l'agriculture paysanne au Cannet des Maures le 24 Septembre 2016 ce qui permet d'élargir la réflexion à un public varié et de partager des analyses sur le danger politique concret que représente l'extrême droite dans notre département.

Déjà le 7 juin, au Cannet des Maures dans la salle Ecce terra, le collectif a réuni plus de 90 personnes venues de tout le département autour de la projection du film « main brune sur la ville » suivie d'un débat.

En partant de l'expérience de la ville d'Orange et de l'analyse des discours démagogiques, des pratiques notamment la généralisation du clientélisme, le film reportage permet d'appréhender concrètement à quelles dérives aboutissent rapidement les mairies d'extrême droite notamment la stigmatisation de l'altérité et les difficultés à poursuivre le travail social de terrain.

Les échanges ont été riches et fructueux. Ils ont

porté sur l'expérience des communes varoises. Les participants se sont accordés sur la nécessité de lutter contre la banalisation d'un discours sécuritaire et d'exclusion qui devient la seule grille de lecture de l'actualité et d'y opposer la nécessaire question sociale à travers des pratiques de solidarité et de démocratie locale, d'émancipation pour toutes et tous. Le syndicalisme de transformation sociale que porte la FSU y a donc toute sa part. D'autres initiatives de participation aux événements citoyens et d'autres projections suivies de débat sont prévues en 2017

Plus que jamais notre fédération doit apporter sa contribution à ce collectif afin de continuer à appeler à la vigilance face à l'offensive des idées d'extrême droite et particulièrement du FN qui tout en continuant à fustiger les services publics, considère désormais les fonctionnaires et le monde de l'éducation comme cible électorale.

Coline Rozerot

Pendant très longtemps les femmes ont voté moins que les hommes pour le Front National. En 1988, le vote des femmes en faveur du FN était de 7 points inférieur à celui des hommes. En 2012, il n'était plus que de 2 points. Mais tout ceci n'est pas encore stabilisé : on note 5 à 8 points d'écart aux Européennes de 2014 et 4 points au 1er tour des régionales de 2015. Voilà où est l'enjeu : le vote des femmes sera décisif. Le fait de capter l'électorat féminin fait partie de l'objectif de dédramatisation de Marine Le Pen, qui veut accéder au pouvoir et ne peut plus servir la même soupe que son père, tout du moins à première vue. Mais le fond est resté le même : anti immigration par le biais notamment de l'instrumentalisation de la laïcité, préférence ou priorité nationale, xénophobe, pro patronat, anti social, antiféministe, lesbophobe, homophobe. Sur les femmes, le discours se veut différent mais il reste ambigu et à géométrie variable. Marine Le Pen s'appuie sur son image de femme moderne divorcée qui travaille. Elle se dit proche des idées féministes.

C'est pour démasquer cette imposture que des associations féministes, des associations plus généralistes, des syndicats et des partis ont créé le site :

<http://droitsfemmescontrextremesdroites.org/>

N'hésitez pas à consulter ce site qui sera fréquemment alimenté par des articles de fond, des éléments d'actualité ...

Mise en sécurité des établissements scolaires

Après l'effroyable attentat sur la promenade des Anglais, le département du Var, comme l'ensemble du territoire français a vu la question de la mise en sécurité des établissements scolaires mise au 1er plan lors de cette rentrée 2016.

Si cette problématique est bien légitime, elle ne doit pas conduire à une surenchère de certains hommes politiques. Il faut savoir raison garder et ne pas sombrer dans un climat anxiogène.

Lors d'une réunion à l'inspection académique le 30 août nous avons appelé à des mesures simples et nous avons rappelé la perte d'une dizaine de postes AED dans les établissements varois. Nous avons saisi le DASEN d'une demande de rallonge budgétaire afin d'augmenter sensiblement le nombre d'AED ce qui permettrait de répondre plus correctement aux consignes de sécurité.

Depuis le décret du 15 novembre 2006, il n'est plus possible d'aménager dans l'enceinte des établissements scolaires un espace fumeurs. L'application de ce décret conduit à des flux de lycéens qu'il est difficile de contrôler lors des récréations et rend impossible la consigne ministérielle d'empêcher les attroupements devant les établissements. Des exemples parlants, les lycées Raynouard à Brignoles et Bonaparte à Toulon, où les fumeurs se retrouvent sur les trottoirs d'avenues très passantes.

Dans les écoles maternelles et élémentaires, des consignes de blocage des parents au portail ont été données par l'administration. La FSU a obtenu que les parents des élèves effectuant leur toute première rentrée puissent entrer dans l'école maternelle de leur enfant. L'Inspecteur d'Académie a refusé notre demande concernant les parents des élèves de Cour Préparatoire (classe de CP) qui découvriraient pourtant une nouvelle école et une nouvelle équipe pédagogique.

Cette interdiction de pénétrer dans les locaux scolaires a logiquement provoqué des attroupements devant les portails, renvoyant l'administration à ses contradictions... La FSU a obtenu la possibilité d'effectuer la rentrée à des horaires décalés pour les écoles qui le souhaitaient, permettant ainsi d'éviter cohues et attroupements en échelonnant les heures d'arrivée selon les classes.

SÉCURITÉ À L'ÉCOLE :



LES NOUVELLES MESURES !

Néanmoins, le problème de l'accès des locaux scolaires aux parents restent posés, malgré une nouvelle circulaire rectorale assouplissant les modalités d'entrée.

Si l'organisation de trois exercices pendant l'année scolaire, la tenue d'une réunion avec les parents d'élèves et la connaissance par les personnels du Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) sont de la compétence de l'institution scolaire, par contre, la surveillance de la voie publique, la nécessité de deux moyens d'alerte différents (voire trois) et la sécurisation des écoles relèvent clairement de la compétence des collectivités locales (avec l'appui des équipes de circonscription).

Afin que les mesures soient effectivement prises, il est primordial que soit clairement précisé ce qui relève des responsabilités de chacun et de faire confiance aux équipes enseignantes, auxquelles doivent être accordés du temps et de la formation pour se préparer au mieux.

Dominique Queyroulet
et Emmanuel Trigo



Revue FSU N°78, Septembre 2016..

Des taux d'encadrement inacceptables.

Une journée d'action a eu lieu dans le secteur de l'animation périscolaire Lundi 19 septembre 2016. Le 16 mars 2016 le délégué interministériel à la Jeunesse a organisé une réunion pour échanger avec certaines OS sur un projet de décret concernant les taux d'encadrement des accueils périscolaires organisés dans le cadre des PEDT. Le ministre de la Jeunesse semble satisfait de

l'expérimentation sur les rythmes et souhaite maintenir le contenu le décret du 2 août 2013. Les organisations syndicales ont exprimé leur mécontentement sur la méthode de concertation.

C'est pourquoi une première journée d'action a eu lieu le 5 sept. Dans certaines villes la mobilisation a été significative. Une intersyndicale large a décidé d'une nouvelle mobilisation des secteurs concernés le lundi 19 septembre (animation, ATSEM...). Cette grève a été bien suivie.

Le ministre Patrick KANNER est passé en force en publiant au JO un décret (2016-1051 du 1er août 2016) qui grave dans le marbre réglementaire les taux d'encadrement de 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans. La FSU y a toujours été opposé et continue le combat. Nous demandons un retour à des taux d'encadrement non dérogatoires et compatibles avec une qualité pédagogique et éducative des temps d'accueils périscolaires. L'éducation ne doit pas être un coût mais bien un investissement gage d'avenir !

Maryvonne Guignonnet

Ils ne l'emporteront pas au paradis... fiscal !

Après la divulgation des secrets des Panama Papers, les autorités de Bruxelles et les principaux pays européens ont annoncé, la main sur le cœur, qu'ils allaient « renforcer la lutte contre la fraude fiscale internationale et particulièrement contre les paradis fiscaux ». Car si ne pas avoir d'argent peut vite devenir un enfer, quoi de plus logique, lorsque l'on en a de trop, que de faire un petit tour dans un paradis fiscal ? Un paradis dans lequel les derniers ne seront jamais les premiers et où le vœu de pauvreté est remplacé par celui d'enrichissement personnel. Imaginez un peu ce denier du culte qui ferait tourner la tête à n'importe quel apôtre de la rigueur et de l'austérité : l'évasion fiscale, c'est au bas mot 25000 milliards d'euros planqués dans les paradis fiscaux ! 15 fois le PIB français, plus de 2 fois la dette cumulée de tous les pays européens, 10 fois la dette cumulée des pays dits du tiers monde... Hommes politiques, chefs d'entreprises, personnalités du sport ou du spectacle, ils sont nombreux à passer devant un Saint Pierre panaméen, suisse ou encore luxembourgeois bien peu regardant, en sautant la case confessionnal. Aide toi et le ciel t'aidera, il paraît. Dans le doute, aidons-nous les uns les autres pour faire entrer la lumière au plus profond de ces paradis fiscaux avec l'intérêt général comme seul évangile...

Emmanuel Trigo.



Les taux de crédit immobilier⁽¹⁾ sont historiquement bas.



Vous avez un crédit immobilier ou un projet en cours ?
PARLEZ-EN À LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION.

Exclusivement réservé aux personnels enseignants et administratifs de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Culture,
le Crédit Mutuel Enseignant vous proposera une simulation de rachat de votre prêt à des conditions préférentielles !

C'est rapide, gratuit et sans engagement de votre part.
Vous avez tout à y gagner !

Crédit Mutuel
Enseignant

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT NICE

29 avenue Jean Médecin
06000 Nice

Courriel : 09107@creditmutuel.fr

140 rue Vincent Raspail
83130 La Garde

Courriel : 0910701@creditmutuel.fr

0 820 318 061 Service 0,12 €/min + prix appel

0 820 319 026 Service 0,12 €/min + prix appel

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours.
La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'était pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

A QUI S'ADRESSER ?

FSU

83

Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON
Tél : 04.94.93.04.40 Fax : 09.70.60.20.27
Email : fsu83@fsu.fr ; site : http://sd83.fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pégé SNUipp

Clément KERIEN, Immeuble le Rond point -
Avenue P et M Curie, 83160 La Valette
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire SNES

Dominique QUEYROULET,
208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon
Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique SNEP

Amar GUENDOUIZ / Gérard PERMINGEAT /
Fabienne RAIMBAULT / Brigitte REBOUT,
Tél : 04 93 86 19 52,
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Lycées professionnels SNUEP

Andrée RUGGIERO, FSU Var, 13 Av Amiral
Collet 83000 Toulon Tél : 06.79.44.06.81

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services agents territoriaux SNUACTE

Nonce BIONDI, nbiondi@regionpaca.fr ;

Enseignement supérieur, SNESUP

Thierry CHAMPION, champion@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI

Raphaël SERRANO, 06 43 82 85 40
FSU Var, 13 av Amiral Collet, 83000 Toulon

Environnement SNE

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84
Parc National de Port Cros
Castel Ste Claire 83400 Hyères

Personnels de l'administration Pénitentiaire

SNEPAP Gautier SCHONT Annick KOURIO,
SPIP, 146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon,
04 94 92 52 12

Administration scolaire, universitaire, biblio- thèques SNASUB

Yves LANGLOIS, yves.langlois@ac-nice.fr
Valérie DALMASSO (agents de labo) au
06 11 18 62 29

Technique agricole public SNETAP

Brice FAUQUANT, brice.fauquant@educagri.fr

Inspection SNPI

Claude FAUVELLE, claude.fauvelle@ac-nice.fr

Protection Judiciaire Jeunesse SNPES - PJJ

Infirmières conseillères de santé SNICS

Équipement (DDE) SUP'Equip

Assistantes sociales SNUAS FP

FSU VAR, 13 Av Amiral
Collet 83000 Toulon



FSU PACA

Bourse du travail,
23 bd Charles Nedelec,
13331 Marseille cédex 3